Collège Sciences de la santé
Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME UNIVERSITAIRE METHODOLOGIE PRATIQUE DE L'IDENTIFICATION EN ODONTOLOGIE

Cet enseignement a été créé en 2010 pour pouvoir répondre aux demandes d'un public de professionnels, souhaitant maîtriser la méthodologie et la pratique de l'identification oro-faciale en médecine et odontologie légale.

1. Objectifs de la formation :

L'objectif de cette formation est de transmettre les bases méthodologiques utilisées dans le domaine de l'identification oro-faciale.
Ainsi a l'issue de la formation le candidat devra être capable d'établir les moyens d'identification de victimes nécessaires sur demandes formulées par les autorités judiciaires afin de répondre favorablement aux opérations d'expertises en identification.

Pour parvenir à cet objectif la formation intitulée « **Méthodologie Pratique de l'Identification en Odontologie** » comporte un rappel des bases théoriques nécessaires et actualisées utilisées en identification, ainsi que la mise en applications des méthodologies existantes au cours de travaux pratiques ou dirigés.

2. Responsable :

- ***Responsable formation :***

Docteur Christophe BOU

MCU-PH – UFR des Sciences Odontologiques
Membre du Laboratoire PACEA – De la Préhistoire à l'Actuel :
Culture, Environnement et Anthropologie - UMR 5199 CNRS, Université de Bordeaux
Expert à la Cour de Cassation Paris
Rattaché à la Cour d'appel de Bordeaux
christophe.bou@u-bordeaux.fr

- ***Intervenants :***

  Docteur Christophe BOU, MCU-PH, Odontologie Légale, UFR des Sciences Odontologiques,

  Docteur Andréa DUCHEZ, Attaché Universitaire, Odontologie Légale, UFR des Sciences Odontologiques,

  Madame Valérie PLAIRE, Attaché Universitaire, Odontologie Légale, UFR des Sciences Odontologiques,

  Monsieur Benoit CROS, Technicien cellule Imagerie, UFR des Sciences Odontologiques,

  Madame Martine SAINT MARC, Technicien Laboratoire, UFR des Sciences Odontologiques

3. Organisation générale de la formation :

- ***Capacité d'accueil :***

  Le nombre maximum d'étudiants par séminaire est fixé à **8**.

- ***Durée de la formation :***

  La formation débute en janvier pour se terminer fin novembre.

- ***Enseignement théorique :***

  La durée de la formation annuelle se compose de 7 **séminaires de 2 ou 3 jours** pour un volume horaire global de **119 heures** comprenant 19 heures d'enseignement théorique et 100 heures d'enseignement pratique réparties sur 17 jours. Chaque séminaire se compose d'un rappel de cours théoriques complété en majeure partie d'exercices pratiques sous forme de TD /TP permettant d'assimiler le cours et de le mettre en application.

  Le programme détaillé de la formation figure en annexe au présent règlement. Les cours se déroulent au sein de l'UFR des Sciences Odontologiques. Les enseignements dirigés et travaux pratiques se déroulent au sein du laboratoire d'odontologie légale de l'UFR des Sciences Odontologiques, de l'Institut Médico-Légal du CHU de Bordeaux et du laboratoire d'anatomie de l'UFR de Bordeaux.

4. Descriptif des séminaires :

- ***Séminaire I : (2 jours)***

  Ce séminaire présente l'organisation du système judiciaire Français, les acteurs présents lors de la découverte d'un corps.

  Il abordera le schéma organisationnel des opérations thanatologiques comprenant la levée de corps, l'autopsie et la sémiologie post-mortem.

- ***Séminaire II : (2 jours)***

  L'objet de ce séminaire est d'expliquer le principe de l'identification comparative oro-faciale que ce soit pour un individu ou lors d'une catastrophe de masse, au travers de l'analyse et l'interprétation de l'odontogramme et de la rugoscopie. Sera également abordé l'analyse des morsures humaines et animales.

- ***Séminaires III : (2 jours)***

  Ce séminaire aborde le thème de l'identification estimative ou évaluative. Evaluer l'authenticité des ossements, établir le diagnostic différentiel avec des os d'animaux. Reconnaitre la totalité des os au niveau d'un squelette humain et être capable de les latéraliser. Déterminer un dimorphisme sexuel,

- ***Séminaires IV : (3 jours)***

  Ce séminaire aborde le thème de l'identification estimative ou évaluative. Définir une stature, estimer un âge osseux et dentaire en tenant compte de la maturation ou de la sénescence. Identifier des paléo pathologies osseuses.

  Sera également abordé la thématique de la photogrammétrie, ses principes et méthodes.

  Application pratique au niveau de certains os squelettiques.

- ***Séminaire V : (2 jours)***

  Il s'agit dans ce séminaire de faire appréhender les principes de l'anthropologie de terrain et les technologies de fouille appropriées. Un atelier pratique en binôme permettra de mettre en application le recueil de restes humains inhumés.

  Activité TP sur site expérimental en extérieur (environs de Toulouse).

- ***Séminaire VI : (3 jours)***

  Ce séminaire aborde les outils de l'imagerie médicale 2D/3D que ce soit au niveau volumique à partir de données d'acquisitions tomodensitométriques ou surfacique suite à la manipulation de scanner laser de surface. Des ateliers pratiques de manipulations de logiciels de traitement d'images volumiques, surfaciques associant des étapes de segmentation permettront la conception physique par prototypage des structures traitées par CAO.

  Une initiation à la technique des moulages sous chappe à l'aide silicone, permettra de réaliser le duplicata résine d'un os du squelette. (Part 1)

- ***Séminaire VII : (3 jours)***

  Au cours de ce séminaire, la part 2 du TP précédent sur la technique du moulage sera réalisée. Ensuite les principes et méthodes de la reconstruction faciale manuelle seront abordés afin de permettre à chaque étudiant de réaliser une reconstruction faciale manuelle à partir d'un duplicata crânien résine.

5. Conditions d'inscription :

- ***Public visé et prérequis :***

  Le DU « **Méthodologie Pratique de l'Identification en Odontologie** » s'adresse à toutes les personnes souhaitant acquérir une formation de base en identification oro-faciale.

  Les candidats pouvant s'inscrire sont :

  - Les titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'Université de docteur en Chirurgie Dentaire,
  - Les titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'Université de docteur en médecine,
  - Les titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine ou en Odontologie délivré par une université étrangère,
  - Toute personne étant professionnellement en relation avec des équipes médico-légales d'identification (anthropologues, OPJ gendarmes, policiers, magistrats, sapiteurs en identification …),
  - Toute personne impliquée dans les travaux de recherche du laboratoire d'odontologie légale après avis du responsable du D.U. MPIO ou faisant partie du GERIAC (Groupe d'Etude et de Recherche en Identification et Anthropologie Crânio-Faciale).

  Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

6. Coût de la formation :

Montant annuel des frais de formation : **2500€**

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

7. Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***Nombre de session :***

  Une session unique d'examen est organisée.

- ***Nature des épreuves :***

  L'examen consiste dans la remise d'un rapport d'expertise d'identification odontologique et anthropologique, suite au recueil des informations collectées au cours des séminaires 1 à 7.

- ***Validation :***

  Pour être déclarés admis :

  - Présence obligatoire à la totalité des séminaires
  - Rédaction d'un rapport d'expertise : note globale > 60/100 (soit 12/20)
  - Qualité rédactionnelle du rapport d'expertise : /20
  - Recueil et analyses des données odontologiques et anthropologiques médico- légales : /50
  - Etude de la littérature en rapport avec les données à analyser : /30.

- ***Dispositions prévues en cas d'échec :***

  Le redoublement n'est pas autorisé.

Création :
Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 30/06/2008
Modification :
► Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 02/07/2019 Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2019
Augmentation du coût de la formation et modifications :
► Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 10/05/2022 Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022 (Version 3)
► Mise à jour de la liste des intervenants du 19/09/2024 (Version 3-1)

8. Annexe

- ***Programme des séminaires***

Séminaire I	Description du système Judiciaire / L'enquête judiciaire La scène de crime et sa gestion / Les acteurs sur le terrain Les experts judiciaires. La gestion des scellés Les opérations thanatologiques : La levée de corps / L'autopsie / Les examens complémentaires La sémiologie post mortem
Séminaire II	**L'identification Comparative Individuelle et Collective lors d'une Catastrophe de Masse** Odontogramme / Nomenclatures / DVI La rugoscopie Les morsures
Séminaire III	**L'identification estimative : Part I** Rappel anatomie Evaluation restes humains / non humains Evaluation groupe ethnique Détermination du dimorphisme sexuel Etude des cheveux / Poils / Fibres Etude des diatomées
Séminaire IV	**L'identification estimative : Part II** Evaluation de la stature Estimation de l'âge Recherche de paléopathologies / Lésions osseuses taphonomiques **Photogrammétrie et identification :** principes et méthodes
Séminaire V	**Anthropologie de terrain et méthodologie de fouille :** principes et méthodes Activité TP sur site expérimental en extérieur (environs de Toulouse)
Séminaire VI	**Imagerie 3D en anthropologie d'identification et odontologie légale** Reconstruction 3D volumique / Reconstruction 3D surfacique **Duplicata de pièces anatomiques selon la méthode manuelle Part 1**
Séminaire VII	**Duplicata de pièces anatomiques selon la méthode manuelle** Part 2 **Reconstruction faciale manuelle :** Principes et méthodes / Réalisation d'un visage en argile